



## Conditions de livraison

**Laverana GmbH & Co. KG**  
Am Weingarten 4  
30974 Wennigsen  
**Courrier électronique** : [info@lavera.de](mailto:info@lavera.de)  
**Page d'accueil** : [www.lavera.de](http://www.lavera.de)

### 1. Introduction

Les conditions de livraison suivantes constituent la base de la collaboration avec Laverana GmbH & Co. KG (ci-après dénommée Laverana). Toute modification des conditions de livraison est exclusivement réservée à Laverana. Dans la mesure où les présentes instructions d'expédition ne prévoient pas de dispositions divergentes, la collaboration est régie par les directives des manuels et standards GS1, qui peuvent être téléchargés sur le site Internet de GS1-Germany.

En règle générale, toutes les livraisons du vendeur sont effectuées conformément aux INCOTERMS 2022 DDP, à moins que la commande ou le contrat de vente écrit ne mentionne un autre INCOTERM.

Laverana règle directement avec le vendeur tous les dommages causés aux envois livrés franco domicile.

Le vendeur s'engage à informer tous les prestataires de services qu'il a mandatés, par exemple pour les services logistiques et informatiques, du contenu des instructions de livraison.

Les dispositions légales relatives au transport de marchandises dangereuses doivent être respectées.

En cas de non-respect de ces consignes de livraison, Laverana se réserve le droit de refuser la réception des livraisons concernées ou de facturer d'éventuels frais consécutifs, par exemple pour des travaux de reconditionnement ou des arrêts de production (voir à ce sujet le point 12). Les conditions de livraison publiées précédemment ne sont plus valables.

### 2. Délais de livraison et notification

Les dates de livraison indiquées dans les commandes et les contrats sont contraignantes. Toute modification n'est considérée comme convenue que si la nouvelle date est confirmée par écrit par Laverana.

Laverana accepte les livraisons tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) entre 07h00 et 14h00. Le prestataire de services de transport doit s'annoncer à l'entrée 30 minutes avant le créneau horaire confirmé. En dehors de ces heures, les livraisons ne sont en principe pas acceptées.

Pour la livraison des marchandises avec des palettes, un créneau de livraison doit être réservé avant 14h00 au moins deux jours ouvrables avant la livraison. La réservation se fait par téléphone au **+49(0)511 67541 310** entre 07h00 et 14h00 ou par e-mail [warenannahme@lavera.de](mailto:warenannahme@lavera.de).

La demande de réservation doit contenir

- Notre numéro de commande
- Nombre de palettes et de camions



- Entreprise expéditrice
- Si utilisé : Expédition

Les retards ou les reports doivent être communiqués immédiatement et avec au moins quatre heures d'avance à la réception des marchandises par téléphone au +49(0)511 67541 310 entre 07h00 et 14h00 ou par e-mail [warenannahme@lavera.de](mailto:warenannahme@lavera.de). Les modifications ne sont considérées comme convenues que si la nouvelle date est confirmée par écrit par Laverana.

Laverana travaille sur un système automatique de réservation des créneaux de livraison (gestion des rampes), qui remplacera à l'avenir les réservations par e-mail ou par téléphone.

Si les livraisons sont effectuées à une autre date que celle convenue, Laverana est en droit de refuser la réception ou de coordonner la livraison de la manière la plus adaptée aux processus d'exploitation de l'entreprise. Toutes les conséquences qui en découlent sont à la charge du vendeur.

### **3. Livraison**

Les quantités de livraison indiquées dans les commandes et les contrats sont contraignantes ; les livraisons inférieures ou supérieures à la quantité commandée ne sont généralement pas autorisées. Les modifications ne sont considérées comme convenues que si la nouvelle quantité est confirmée par écrit par Laverana.

La livraison de marchandises palettisées doit en principe s'effectuer avec des véhicules de transport dont la hauteur de rampe est d'au moins 1,20m. La rampe doit pouvoir être posée sur la surface de chargement du camion. Le déchargement se fait exclusivement par l'arrière du camion. Aucun déchargement de palettes n'est effectué pour les véhicules qui ne sont pas équipés de rampes.

Les camions qui nécessitent une hauteur de rampe inférieure à 1,20 m doivent être avisés conformément au point 2 du présent document.

Le chauffeur de l'entreprise de transport qui livre les marchandises doit transférer les palettes de son véhicule sur la surface de positionnement et de comptage à l'entrée des marchandises. Celle-ci se trouve directement derrière le quai de déchargement. Pour ce faire, le chauffeur dispose d'engins de manutention électriques.

En principe, toutes les palettes doivent être placées dans le sens de la longueur sur le véhicule. Les chargements transversaux ne sont pas acceptés.

Les camions-citernes ne peuvent être déchargés sur notre site de Wennigsen que s'ils disposent des raccordements adéquats.

La responsabilité en incombe au vendeur. Le vendeur est également responsable des dommages indirects, tels que les pertes de production, qui résultent de l'impossibilité de décharger en raison de l'absence ou de l'inadéquation des connexions.

Pour pénétrer sur le site de Laverana, le chauffeur du camion est tenu de porter des chaussures de sécurité fermées et un gilet de sécurité. Avant le déchargement, le véhicule doit être bloqué à l'aide de cales afin d'éviter tout déplacement.

Pour les livraisons sur europalettes, Laverana utilisera exclusivement la procédure d'échange de palettes à partir du 01.01.2023. Les accords séparés convenus précédemment ne seront plus valables à partir de cette date. Aucun compte de palettes séparé ne sera tenu. Les vendeurs sont tenus d'informer leurs transporteurs et leurs sous-traitants de cette nouvelle procédure avant le

**lavera. Ressentenz la force  
de la nature**



01.01.2023. En cas de non-échange des palettes B et de départ de l'entreprise, le fournisseur perd sa dette envers Laverana.

Après la réception de la marchandise, le prestataire de services de transport récupère au fur et à mesure des palettes du pool de Laverana. L'échange s'effectue exclusivement dans la **qualité B** selon la classification de qualité de **GS1**, entre autres adaptée aux machines, aux techniques de transport (UMS) (convoyeurs à rouleaux et à chaînes) et au stockage en hauteur.

En cas de livraison de palettes non adéquates, une dépréciation correspondante est effectuée sur le bon de livraison et les palettes en bois ne sont pas échangées en retour.

#### 4. Palettisation

Les marchandises de détail doivent être palettisées sur des europalettes de qualité B au minimum, conformément au standard GS1 (voir également le chapitre 3). Les détails sont disponibles sur le lien suivant :

- GS1 poster\_qualitaetsklassifizierung\_fuer\_den\_plattentauschpool.pdf

Lien : [https://www.gs1-germany.de/fileadmin/gs1/basis\\_informationen/poster\\_qualitaetsklassifizierung\\_fuer\\_d\\_en\\_plattentauschpool.pdf](https://www.gs1-germany.de/fileadmin/gs1/basis_informationen/poster_qualitaetsklassifizierung_fuer_d_en_plattentauschpool.pdf)

Si cela est convenu par contrat, des palettes industrielles de 1,20m x 1,00m sont exceptionnellement acceptées. L'espace libre de fourches (avec 100mm -0/+3mm selon EN 13698) de la palette doit être impérativement respecté. La protection par film ne doit pas recouvrir l'espace libre des fourches de la palette (banderolage de la marchandise jusqu'au bord supérieur de l'espace libre des fourches). Des dimensions de palettes différentes ou des palettes surélevées seront refusées.

Une palette ne peut contenir qu'un seul article (un numéro d'article), une seule taille et forme d'emballage et un seul lot. Si l'article a une date limite de consommation (DLC), il ne peut y avoir qu'une seule DLC sur une palette. Les palettes mixtes, c'est-à-dire les palettes contenant plus d'un matériau ou plus d'un lot et/ou plus d'une DLC, ne sont acceptées qu'avec l'accord préalable et la confirmation écrite de Laverana.

La hauteur des palettes ne doit pas dépasser 1,99 m (palette comprise). Les dimensions modulaires possibles en hauteur sont respectivement, hors tout, 1,05m, 1,60m et <2,00m ; mesurées du fond de la palette jusqu'au point le plus haut de la partie supérieure de la palette, y compris la soudure du film ou toute autre protection du produit. Le cas échéant, les parties contractantes conviennent de hauteurs de palettes définies.

Nous attendons que les hauteurs de palettes mentionnées soient utilisées au mieux, sans les dépasser. La hauteur des palettes ne doit pas varier pendant la durée du stockage, de sorte que la dimension modulaire de base soit dépassée. Dans le cas contraire, les palettes risquent de ne plus pouvoir être déstockées ou le rayonnage en hauteur risque d'être endommagé. Le poids d'une palette, support de charge compris (en principe une euro-palette en bois), ne doit pas dépasser la valeur de 1 000 kg.

Chaque palette doit être sécurisée pour le transport et adaptée à l'UMS (machines, technique de convoyage, entrepôt à rayonnages en hauteur - détails voir GS1). Il faut assurer une liaison stable entre la marchandise et la palette. Les espaces libres des fourches doivent être entièrement dégagés, c'est-à-dire que les films étirables et rétractables ne doivent entourer que les deux planches de couverture. Ni le film, ni les bandes ou autres ne doivent pendre librement. L'arrimage ne doit pas endommager la marchandise livrée ni son suremballage. Les étiquettes détachées ou



ajoutées à la palette doivent être strictement évitées, compte tenu de la technique de transport, et peuvent entraîner un refus de réception.



Exemple de palettes ne répondant pas aux critères et entraînant un refus d'acceptation :

### Rückstände Folie



### Gabelfreiraum



### Einhaltung Maße

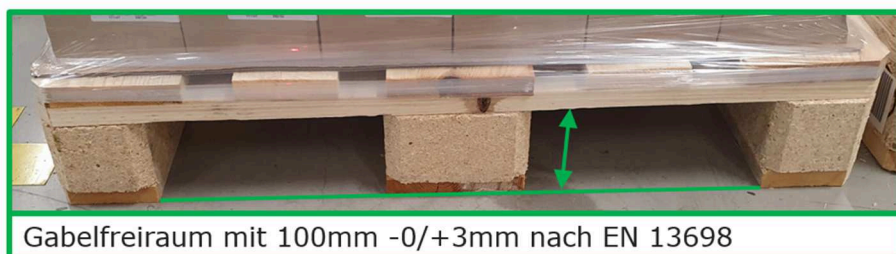
kein Überstand seitlich, stirnseitig und in der Höhe



Exemple de palette répondant aux critères exigés par Laverana :

### In Ordnung

maschinengängig,  
fördertechnikauglich  
und hochregallagerfähig



Des palettes de dimensions et de types différents ne sont acceptées que si elles ont été expressément convenues dans la commande ou le contrat. Les palettes autres que les palettes européennes ne sont ni échangées ni remboursées.



## 5. Étiquetage NVE

Toutes les palettes et tous les colis qui ne sont pas palettisés par type (un matériau, un emballage, un lot, une DLC) doivent être livrés munis de deux étiquettes NVE conformes au standard GS1. Les détails sont disponibles dans les liens suivants :

- *NVE\_en\_application.pdf* avec lien :  
[https://www.gs1-germany.de/fileadmin/gs1/fachpublikationen/NVE\\_in\\_der\\_Anwendung.pdf](https://www.gs1-germany.de/fileadmin/gs1/fachpublikationen/NVE_in_der_Anwendung.pdf)
- *quick\_guide\_gs1\_étiquette\_transport.pdf* avec lien :  
[https://www.gs1-germany.de/fileadmin/gs1/basis\\_informationen/gs1-germany-quick-guide-gs1-transportetikett-praesentation.pdf](https://www.gs1-germany.de/fileadmin/gs1/basis_informationen/gs1-germany-quick-guide-gs1-transportetikett-praesentation.pdf)



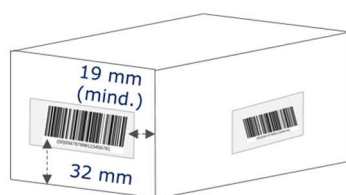
Etiquette de transport GS1 pour une palette  
de mélange  
(principe illustration)

<b>Absender:</b> GS1 Germany Maarweg 133 D-50825 Köln	<b>Empfänger:</b> GS1 Spain Ronda General Mitre 10 E-08017 Barcelona
<b>SSCC/NVE</b> 3 4012345 123456789 5	
Bestellnr.: 20122019-008	
 <small>(40)20122019-008</small>	
 <small>(00)340123451234567895</small>	

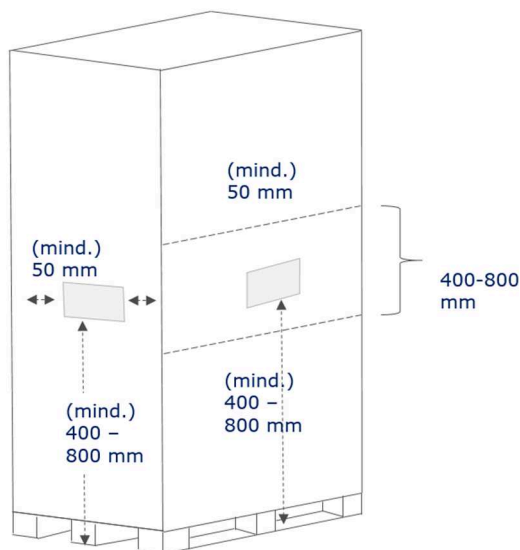
Etiquette de transport GS1 avec unités  
commerciales de même type

<b>Absender:</b> GS1 Germany Maarweg 133 D-50825 Köln	<b>Empfänger:</b> GS1 Spain Ronda General Mitre 10 E-08017 Barcelona
<b>SSCC</b> 3 4012345 123456789 5	
<b>Content</b> 6400001111196	
<b>Lot No.</b> L1234	
 <small>(02)06400001111196 (37)40(10)L1234</small>	
 <small>(00)340123451234567895</small>	

Placement : cartons et suremballages



Placement : palettes



## 6. Emballage

Tous les matériaux doivent être emballés conformément aux spécifications de la commande. Les dimensions d'emballage indiquées dans la commande doivent impérativement être respectées. La marchandise ne doit en aucun cas dépasser les dimensions de la palette.

Les dimensions des emballages doivent tenir compte des dimensions des palettes, de la compatibilité avec les UMS et d'une utilisation optimale du volume. Le poids total d'un seul colis ne doit pas dépasser 30 kg, sauf indication contraire écrite de Laverana dans la commande.

Avant une première livraison, Laverana doit connaître l'ensemble des données logistiques qui lui sont demandées par le service des achats. Les données logistiques sont spécifiques aux produits et



comprennent des informations sur les dimensions et le poids des palettes, les dimensions des cartons d'emballage, etc.

## **7. Matières dangereuses**

Toutes les dispositions légales et administratives relatives au transport et à la manipulation de marchandises et de substances dangereuses doivent être respectées. Toute disposition divergente dans les commandes et les contrats est nulle et non avenue. Il incombe au vendeur d'informer Laverana si des dispositions contractuelles sont contraires à la réglementation.

Chaque livraison d'une substance dangereuse doit en principe être accompagnée de la fiche de données de sécurité correspondante. Seules font exception à cette règle les substances dangereuses pour lesquelles Laverana a préalablement confirmé par écrit la réception de la fiche de données de sécurité correspondante. Les éventuels marquages relatifs à la sécurité doivent être apposés sur chaque emballage individuel et sur chaque suremballage.

## **8. FEFO**

Les marchandises gérées avec une DLC (date limite de consommation) doivent être livrées selon le principe FEFO (First Expire First Out). Pour les marchandises sans DLC, il faut procéder selon le principe FIFO, c'est-à-dire que le lot le plus ancien doit être livré en premier. Les livraisons qui s'écartent du principe ci-dessus ne sont pas acceptées.

## **9. Documents de fret et de livraison**

Chaque envoi doit être accompagné de documents de transport et de livraison complets. Les colis de détail-, les chargements partiels et les envois en full truck doivent obligatoirement être accompagnés d'une lettre de voiture, qui doit être présentée par le transporteur lors de l'enregistrement dans nos entrepôts.

Chaque envoi doit être accompagné d'un bordereau de livraison détaillé sur papier, contenant au moins les informations suivantes :

- Nom et l'adresse complète du fournisseur
- Nom et l'adresse complète du destinataire
- Date d'envoi
- Numéro de commande Laverana
- Liste de colisage complète avec
  - Numéros d'articles Laverana
  - Désignations des articles Laverana
  - Lots
  - Taille et type d'emballage
  - Quantité par palette et quantité par emballage
  - DLC, si exigée
- Certificats d'analyse pour les matières premières
- Documents et informations RSPO pertinents pour les matières premières
- Fiches de données de sécurité (FDS) pour les matières dangereuses



Le bon de livraison doit être apposé de manière bien visible à l'extérieur de l'une des palettes ou du colis dans une pochette de bon de livraison disponible dans le commerce. Une copie du bon de livraison doit être présentée à la réception des marchandises pour vérification. Si un envoi se compose de plusieurs colis, une copie du bon de livraison doit être apposée sur chaque colis. En outre, les colis faisant partie d'un envoi doivent être identifiés en conséquence. Il convient

d'indiquer le numéro du colis et le nombre total de colis de l'envoi, c'est-à-dire, par exemple, "1/3" (un sur trois), "2/3" et "3/3".

**Tous les documents de transport et de livraison doivent impérativement comporter le(s) numéro(s) de commande et de matériel de Laverana.** Un seul bon de livraison doit être établi pour chaque commande. Plusieurs bons de livraison peuvent ensuite être regroupés en un seul envoi. Si plusieurs bons de livraison sont livrés sur une palette, les colis doivent être identifiés par les trois derniers chiffres de chaque bon de livraison de manière à permettre un tri rapide et simple sur les bons de livraison. Cette règle s'applique par analogie aux envois de colis.

**Les erreurs de livraison typiques qui conduisent à un refus de réception sont les suivantes :**

- Espace libre des fourches trop petit à cause de la qualité des palettes (cf. Photo ci-dessus)
- Espace libre de la fourche trop petit en raison d'un film étiré trop bas (cf. Photo ci-dessus)
- Films volatiles, non fixés, ne pouvant donc pas être stockés automatiquement (cf. Photo ci-dessus)
- Numéro de commande manquant
- Mauvais type de palette
- Numéro d'article client manquant
- Absence de DLC
- Absence de bon de livraison
- Absence de certificats
- Dépassement de la marchandise
- Chargement transversal

**Questions sur le contenu :**

- Direction des achats stratégiques, tél. +49 511 67541 355
- Directeur logistique, tél. +49 511 67541 308

## **10. Échange électronique de données**

Laverana a l'intention de procéder à l'avenir à l'échange de données avec ses fournisseurs par EDI (Electronic Data Interchange). En se basant sur les standards de GS1-Germany, EANCOM et EDIFACT, les commandes, confirmations de commande, avis de livraison, factures, etc. doivent être transmis électroniquement.

Contact : Responsable logistique, tél. +49 511 67541 308

## **11. Récépissé**

Laverana accuse réception des unités d'envoi, du nombre de colis ou de palettes au prestataire de transport chargé de la livraison. Les défauts ouverts autorisent Laverana à refuser la livraison. Tous les frais résultant d'un refus de réception sont à la charge du vendeur. Cela vaut explicitement aussi pour les frais consécutifs occasionnés à Laverana.

Si, dans des cas exceptionnels, Laverana décide d'accepter des livraisons présentant des défauts non résolus, cela sera mentionné sur les documents de livraison. Afin de pouvoir stocker et utiliser la livraison, Laverana doit mettre la marchandise dans un état conforme à nos conditions de livraison. Laverana est en droit de facturer au vendeur les frais qui en résultent, conformément au point 12 du présent document, et de les déduire lors du prochain paiement.

Le droit de faire valoir d'autres frais et dommages résultant d'une livraison défectueuse reste intact - en particulier en ce qui concerne les vices cachés.





## **12. Taux de frais pour les écarts**

En principe, Laverana se réserve le droit de facturer des frais de traitement forfaitaires de 150,00 € pour toute livraison non conforme aux présentes conditions de livraison ou non conforme à la commande.

En outre, le vendeur supporte tous les frais résultant du non-respect de ces conditions de livraison, que Laverana détermine en fonction de ses propres dépenses pour éliminer les écarts par rapport à ces conditions de livraison et qu'elle refacture au fournisseur en fonction de ses dépenses (taux horaire de base = 30€).

Wennigsen, décembre 2022

